

Le Grand Théâtre sera aidé par le Canton en 2017

Les députés votent une subvention de trois millions, mais refusent de s'engager pour 2018

Marc Bretton

La subvention du Canton au Grand Théâtre pour 2017 était menacée, elle est «sauvée». Une majorité PS, Verts, Ensemble à Gauche, PDC et MCG a décidé que l'Etat verserait les trois millions promis pour assurer son fonctionnement en 2017. Le Grand Conseil évite ainsi d'ouvrir une crise avec la Ville de Genève.

Minorité amère

Ce n'était pas évident. En commission, une majorité s'était d'abord opposée à la somme, mais le MCG a changé d'avis. Délaissée, la minorité PLR et UDC est amère: «Le Canton se fait assez rouler dans la farine, s'indigne le député PLR Edouard Cuendet. Nous avons payé 45 millions pour la création de la Nouvelle Comédie, qui revient à la Ville, en échange d'un transfert du Grand Théâtre au Canton et rien ne bouge!» L'UDC Marc Falquet trouve la gestion du Grand Théâtre opaque et relève avec dépit que la moitié de sa clientèle provient du Grand Genève... Signe que la confiance ne règne pas sur ce dossier, trois millions supplémentaires, qui devaient être versés en 2018, passent à la trappe sur proposition du MCG.

En charge de la Culture, la magistrate Anne Emery-Torracinta est satisfaite du vote, mais elle avoue comprendre l'impatience des députés. Elle ajoute: «Il ne faudrait toutefois pas confondre deux débats: les trois millions ont été promis suite à la rénovation et au déménagement de l'institution lyrique vers la place des Nations, qui provoquent un manque à gagner. Le désenchevêtrement avec la Ville en matière culturelle est un autre débat.» Au député Cuendet, elle rappelle que le Canton n'est pas sans tâches en matière de désenchevêtrement, puisqu'il refuse d'assumer sa part dans

le subventionnement du cinéma ou de la Maison Rousseau et de la littérature, alors que ces domaines lui reviennent depuis un premier partage des tâches avec la Ville.

Que pense la Ville de la décision du Parlement? «Cela évite une crise de trésorerie au Grand Théâtre», se félicite le magistrat municipal en charge de la Culture, Sami Kanaan. En ce qui concerne les discussions avec le Canton, l'élu souligne qu'un transfert du Grand Théâtre à brève échéance «n'est pas envisageable». En effet, deux questions devraient encore être résolues: le statut du personnel et la compensation fis-

cale en cas de transfert. «Ce dernier sujet dépasse largement l'institution lyrique et le cas de la Ville.»

Fin d'un serpent de mer

Un autre sujet a été abordé. Après quinze ans (!) de débats, les députés ont voté un projet qu'on n'attendait plus: l'harmonisation de la gouvernance de 22 fondations et établissements de droit public. Parmi ceux-ci, des «gros», comme les HUG, les SIG, etc. Mais aussi des petits, comme la Caisse de prêts sur gages. On a failli recommencer le débat à zéro mais, de guerre lasse, la réforme a été acceptée à l'unanimité.

